

## Travail Alternatif Payé à la Journée (TAPAJ)

### La fiche synthèse du dispositif



**Adresse :** 47 rue de la Forêt – 27000 EVREUX

**Téléphone :** 02 32 62 00 62

**Mail :** [siege@abriasso.org](mailto:siege@abriasso.org)

**Coordinatrice :** Sandra MAECKEREEL

### MISSIONS

Ré-insérer les jeunes en difficultés

- En mobilisant et valorisant leurs capacités de travail
- En proposant une approche globale de leur prise en charge liant travail, santé et logement

Développer leur pouvoir d'agir

- En leur proposant une alternative à l'assistantat
- En leur permettant d'être rémunéré le jour même par une source de revenu légal

### PUBLIC CONCERNÉ

- Jeunes de 16 à 25 ans
- Situation de grande précarité, désocialisés
- Peu ou pas diplômés
- Problématiques de consommations et/ou d'addictions

### ACCOMPAGNEMENT

Phase 1 : La prise de contact

- Chantiers ponctuels (4h/semaine maximum)
- Premier lien entre le jeune et le CSAPA
- Le CSAPA a un rôle d'observateur et de guide dans la réduction des risques

Phase 2 : La prise en charge

- Proposition de chantiers plus longs avec une rémunération en fin de contrat
- Mise à plat de la situation administrative, médicale et sociale du jeune
- Début de la démarche de soins avec le CSAPA

Phase 3 : L'accompagnement

- Chantiers autonomes avec l'Association Intermédiaire
- Accompagnement des jeunes autour de leurs projets professionnels

### MODE DE FONCTIONNEMENT

**Le CSAPA Parenthèse en tant que porteur du dispositif**

- démarche les partenaires susceptibles de proposer des missions compatibles avec les différentes phases du dispositif ;

#### Siège social

9, Boulevard de la Buffardièrre 27000 Évreux  
02 32 62 84 85  
[siege@abriasso.org](mailto:siege@abriasso.org)



- accompagne les jeunes durant la session de travail dans une relation éducative côte à côte valorisant le « faire avec » – une présence sécurisante tant pour les jeunes que pour les entreprises.

#### ***L'association intermédiaire, Contact Service***

- est juridiquement l'employeur du jeune ;
- assure la rémunération du jeune dans les conditions spécifiques à TAPAJ et édite un bulletin de salaire en fin de mois, reprenant le décompte des heures travaillées.

#### ***Les partenaires « employeurs »***

- proposent des missions programmées par sessions de 4 heures maximum sur un mois, renouvelables ;
- veillent à trouver des chantiers sans objectif de rendement sur la phase 1 ;
- agissent à l'échelle locale, notamment au titre de la RSE ;
- participent au pool national des partenaires « employeurs » TAPAJ.

### **FINANCEMENT**

Préfecture de Région et Agence Régionale de Santé Normandie.

### **L'ÉQUIPE**

Il s'agit d'une référente TAPAJ, encadrée par une coordinatrice.

#### **Siège social**

9, Boulevard de la Buffardière 27000 Évreux  
02 32 62 84 85  
[siege@abriasso.org](mailto:siege@abriasso.org)

